



Réserve Naturelle Baie de Saint-Brieuc

Au sommaire : Actualités



- ▶ Coques : un retour prévu pour 2005
- ▶ La réserve fait la Foire
- ▶ Sauvage et préservée pour certains, insalubre et polluée pour d'autres

Dossier thématique Les prés-salés

Les rubriques :

Vu et à voir

Zoom : le Héron cendré

Découvrir : expo de dessins

Précédents numéros et abonnement



Le héron cendré est facilement observable le long de la digue de Languieux.



Coques :

un retour prévu pour 2005

Chaque année, la réserve cartographie précisément et évalue l'importance du gisement de coque de la baie de Saint-Brieuc (voir la Lettre n°9).

En 2002, l'analyse prévoyait pour 2003 la poursuite de la réduction du gisement qui était enregistrée depuis 2001 (voir la Lettre n°4). C'est ce que l'on a observé cette année avec une très faible densité de coques pêchable (taille supérieure à 3cm). Par contre nous avons localisé des "nourriceries" importantes (secteurs de forte concentration de coques juvéniles) qui couvrent un vaste secteur entre St-Guimont et l'Hôtellerie. Si les conditions sont favorables, ce fort recrutement enregistré cette année devrait permettre une production importante de coques pêchables à la fin 2004/début 2005.

L'année 2003 sera également marquée par la réapparition de jeunes coques dans l'anse de Morieux. Il s'agit d'une observation importante car depuis 2001 aucune coque n'avait été observée à l'est de la pointe des Guettes. Il s'agit peut être de la restauration de la nourricerie observée en 1987 et 1988 par l'IFREMER dans le secteur de l'embouchure du Gouessant. Il s'agit donc d'un élément important à suivre dans les années à venir.

[En savoir !\[\]\(de95854c7ee024cfadc48187bbb781b2_img.jpg\) : étude complète disponible sur le site internet ou sur demande.](#)



La réserve fait la Foire

Le *Plan Vert et Bleu* (programme d'aménagement des sentiers et des sites naturels de l'agglomération), *la Briqueterie* (musée de l'histoire de la Baie) et *la réserve naturelle* étaient présentés par la CABRI sur le stand de la Chambre de Commerce et de l'Industrie des Côtes d'Armor dans *le village de la mer* créé à l'occasion de la foire expo qui s'est déroulée du 13 au 21 septembre à Saint-Brieuc. Ce fut une occasion de sensibiliser un large public sur la richesse du patrimoine naturel et historique de la baie et de l'agglomération.



Sauvage et préservée pour certains,

insalubre et polluée pour d'autres

Dans le cadre de l'**observatoire de la fréquentation** mis en place cette année (voir la Lettre n°7), une première analyse de la fréquentation estivale a été menée dans le cadre d'un mémoire de fin étude.

53% des visiteurs viennent pour la promenade ou la randonnée. *La proximité, la beauté du site, la recherche de calme et la découverte de la flore et de la faune* sont les éléments le plus motivant pour venir dans la baie.

Les touristes apprécient la préservation du site, la découverte du patrimoine naturel, les aménagements... Les riverains quant à eux parlent plus des algues vertes, d'insalubrité, du manque de respect de la réglementation et du manque d'attrait touristique. Ces points négatifs sont cités dans 80% des cas par les locaux.

[En savoir !\[\]\(eabd9f9ababee93effadc3b380fe65fd_img.jpg\) : étude complète disponible sur le site internet ou sur demande.](#)

Le dossier thématique :



Les 130 hectares des marais de l'anse d'Yffiniac constituent après la baie du Mont-Saint-Michel le plus vaste ensemble de prés-salés de la côte Nord Armoricaïne.

Situés à l'interface entre les milieux terrestre et marin, les prés-salés ont un fonctionnement complexe. Ils jouent un rôle essentiel dans l'équilibre des chaînes alimentaires marines littorales. Pourtant, en moins de 50 ans 65% de ces zones humides de Bretagne ont été détruites par poldérisation, endiguement ou remblaiement.



Dossier thématique

La succession des associations végétales du marais s'effectue suivant un gradient topographique de salinité et de durée d'immersion par la mer.

Le schorre :

(du néerlandais côte) est la partie la plus élevée du marais maritime. Il est composé d'un tapis végétal continu parsemé de cuvettes. Il est recouvert par la mer seulement lors des marées de vives eaux. La végétation qui le compose est donc adaptée à la présence de sel (espèces dites halophiles).

La végétation amortit les courants, piège les particules fines en suspension et les fixe avec leurs racines.

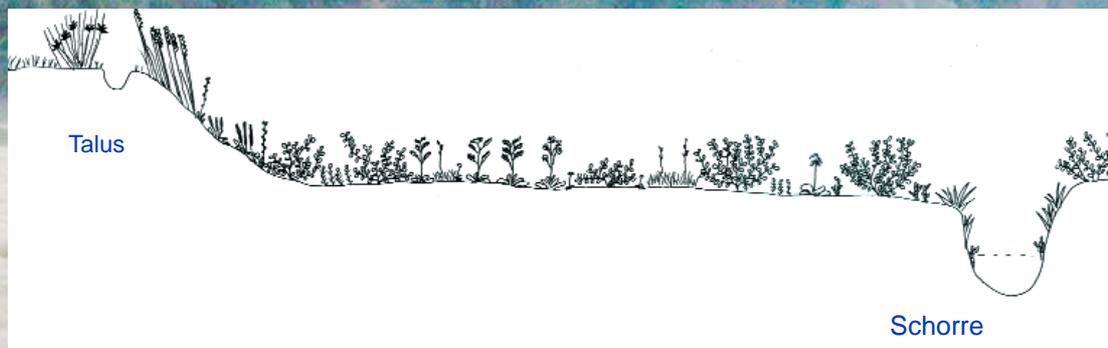


Pré salé recouvert par la mer lors d'une marée de vive eau.



Les prés salés de l'anse d'Yffiniac compte 54 espèces de plantes dont certaines sont protégées comme certaines "lavande de mer".

Attention, sur la réserve naturelle toute cueillette est interdite.



En haut marais, le chien-dent est une espèce particulièrement envahissante qui profite du rehaussement progressif du marais salé essentiellement aux dépens de l'obione



Le schorre moyen est le domaine d'une végétation basse, sous-arbustive, généralement monospécifique, dominée par l'obione. Ses rameaux casant ne supportent pas le piétinement. Elle est remplacée par un gazon dense de puccinelles.

Les marais salés proviennent du colmatage progressif en fond de baie, là où les sédiments fins se déposent à l'abri des houles et des courants. Ils se forment sur les côtes protégées, quand les profondeurs sont peu importantes et quand la charge fine en suspension dans les eaux est abondante.

La slikke :

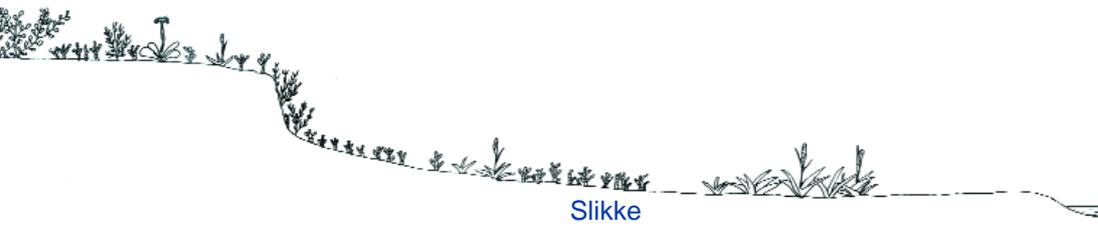
(du néerlandais boue) est la partie la plus basse du marais maritime. Elle subit deux fois par jour l'immersion par la marée.

La basse slikke est constituée de vase nue.

La haute slikke, est occupée par un tapis végétal discontinu de plantes pionnières, telles que salicornes et spartines. Ces plantes sont adaptées à l'immersion, à la variation de salinité et à l'instabilité du substrat.



Les touffes robustes de spartine ont un rôle capital dans la fixation des sédiments qu'elles colonisent au fur et à mesure qu'ils s'accumulent.



La slikke et le schorre sont souvent séparés par une microfalaise.



La haute slikke correspond à l'étage des laisses des pleines mers de mortes eaux. C'est à cet endroit que la sédimentation est maximale.



Le pâturage des prés-salés

L'activité de pâturage sur les prés-salés de l'anse d'Yffiniac est ancienne. Elle était liée à un système agricole de type petites fermes familiales, basé sur la polyculture et l'élevage.

La généralisation de l'utilisation du pré-salé comme lieu de pâture a eu lieu au cours du XIX^{ème} siècle. En effet, face à la croissance démographique des campagnes, les terres cultivables devenaient de plus en plus rares. Pour y



faire face, les paysans emmenaient un troupeau de quelques vaches et moutons, paître sur le marais maritime. Ces pratiques ont perduré jusqu'au début des années 50 sur le marais, en rive droite de l'Urne.

Aujourd'hui, seul un agriculteur maintient une activité de pâturage, exclusivement par des bovins, sur une surface de 18 hectares.

2 modes de gestion complémentaires

On peut différencier deux systèmes :



D'une part, le secteur pâturé sur Hillion entraînant une diversification du tapis végétal recherché par plusieurs espèces de canards et de bernaches.



D'autre part, les zones non-pâturées, dont la composante floristique principale est l'obione, essentielle pour l'alimentation des poissons (mulets ou juvéniles de bars par exemple).



Le fond de l'anse d'Yffiniac constitue une zone de refuge pour de nombreux oiseaux à marée haute ou durant l'hiver. C'est pour préserver leur tranquillité que l'accès y est interdit.

Les "rôles" des prés-salés

Les prés salés jouent diverses fonctions dans les écosystèmes littoraux auxquels ils sont inféodés. Parmi celles-ci, on peut noter **la fonction de production primaire**. De tous les biotopes du globe, les marais sont considérés comme ceux ayant la *production primaire la plus* élevée.

Les marais assurent également **la fonction d'habitat**. Ils constituent des sites de nourrissage et de reproduction, de nourricerie, de repos...et sont ainsi potentiellement très riches en vie animale, aussi bien microscopique que benthique, piscicole, avienne...

Les herbues ont, de plus, **un rôle d'épurateur** par lagunage naturel : l'activité bactérienne intense et les végétaux jouent un rôle de recyclage de la matière organique. Les éléments sont fixés par les particules fines des sédiments. Une partie est dégradée et assimilée par les végétaux, l'autre partie est stockée.

Enfin, les marais assurent **une fonction hydraulique** car ils protègent la côte en amortissant les courants et les crues fluviales. Les espaces situés en arrière de ces prés-salés se trouvent ainsi protégés de l'érosion marine et des inondations potentielles.



Vu... et à voir

A quel bonheur de voir arriver les mois d'août et de septembre pour l'ornithologue briochin ! C'est toujours le mois des surprises ; des oiseaux peu fréquents se promènent en baie au gré des flâneries de leur migration vers le sud.

Ainsi ont pu être vus en baie :

- 1 héron pourpré le 06/08
- 1 sterne de Dougall le 08/08
- 1 fuligule milouin le 13/08
- 1 avocette le 26/08
- 1 phalarope à bec étroit les 30 et 31/08
- 1 grande aigrette le 01/09
- 1 goéland à bec cerclé* le 06/09
- 1 spatule blanche les 08 et 14/09
- 1 phalarope de Wilson* du 10 au 13/09
- 1 hibou des marais le 11/08
- 1 sarcelle d'été le 12/09
- 1 balbuzard pêcheur le 14/09

+ des observations régulières durant les mois d'août et septembre de busard des roseaux, de busard st martin et de goéland leucophée.

* espèces nord-américaines

Prochains comptages ornithologiques

(rdv Maison de la Baie) :

mardi 7 octobre - 16h15

jeudi 30 octobre - 7h45

vendredi 21 novembre - 14h30

samedi 29 novembre - 14h15

N'hésitez pas à nous faire part de vos observations :

- soit par mail à reservenaturelle@cabri22.com

- soit par tel ou fax au 02.96.32.31.40

Zoom sur... Le Héron cendré (*Ardea cinerea*)

C'est sans doute l'échassier le plus connu ; difficile de le confondre du fait de sa grande taille (90 cm) et de sa coloration grise. De plus près, on distingue le dessus nettement gris, le ventre et le cou blancs. La tête blanche chez les adultes (grisâtre chez les jeunes) est barrée d'un large sourcil noir de la base du bec à l'extrémité de sa huppe érectile. En vol, ses ailes sont franchement arquées vers le bas et son cou replié en "S", sa tête reposant alors sur ses épaules.

Il fréquente toutes sortes de zones humides, mais on l'observe aussi dans les champs où il complète son régime alimentaire très varié : poissons, amphibiens, reptiles, petits mammifères (surtout des rongeurs), crustacés, insectes... Quand il chasse ou pêche, il déambule à pas lents, fixe



Le héron symbolise dans la plupart des civilisations la vigilance, c'est son côté positif. Son côté négatif est l'indiscrétion, il est alors celui qui voit ce qu'il ne devrait pas voir.

son attention sur un point et détend brusquement son cou pour saisir sa proie. De caractère territorial, il n'accepte guère les congénères (sauf s'il s'agit de groupe d'immatrices, ou si la nourriture et l'espace sont suffisants). Ce caractère disparaît en période de reproduction où les hérons forment de grandes colonies (héronnières) regroupant parfois plusieurs centaines d'individus. La mortalité juvénile est importante au cours de la première année, mais une fois ce cap passé le héron peut vivre jusqu'à 25 ans.

Découvrir

Expo de dessins

Après une visite à la Maison de la Baie (où ils ont pu découvrir les richesses de la réserve naturelle de la Baie de Saint Briec, l'exposition de dessinateur naturaliste "Robert Hainard" et s'initier au croquis) les élèves de 6^{ème} et de 3^{ème} du collège Goas Plat de Paimpol ont travaillé à la réalisation d'affiches sur la protection de l'environnement.

Ce travail est présenté à la Maison de la Baie jusqu'au 2 novembre 2003.



MAISON de la BAIE
Site de l'Etoile -
22120 HILLION
Tel: 02.96.32.27.98.
Fax: 02.96.32.30.28
maisondelabaie@wanadoo.fr

Anciens numéros

Pour obtenir les anciens numéros de *La Lettre*, vous pouvez les télécharger à partir du site internet de la réserve naturelle, rubrique gérer, page documentation ou sur simple demande.

Abonnements

Pour recevoir gratuitement *La Lettre*, il suffit d'en faire la demande auprès de la réserve naturelle, ou de vous inscrire sur le site internet de la réserve naturelle, (page accueil)

<http://www.reservebaiedesaintbriec.com>



Réserve Naturelle
BAIE DE SAINT-BRIEC

Conception et réalisation de la lettre :
Alain Ponsoero & Justine Vidal

Réserve Naturelle
site de l'étoile
22120 Hillion
téléphone/fax : 02.96.32.31.40
messagerie : reservenaturelle@cabri22.com
site internet : <http://www.reservebaiedesaintbriec.com>

crédit photographique :
Philippe Malletroit, Alain Ponsoero, Justine Vidal, Université U.C.O.
Bretagne Nord, Yannick Cherel, Bruno Chretien
dessin : Maison de la baie



CABRI
3 place de la résistance
BP 4402
22044 St-Briec
Téléphone : 02 96 77 20 00
Télécopie : 02 96 77 20 01
Email : accueil@cabri22.com



Maison de la Baie
Site de l'étoile
22120 Hillion
Téléphone : 02 96 32 27 98
Fax : 02 96 32 30 28
Email : maison.de.la.baie@wanadoo.fr



VivarmorNature
10 Boulevard Sévigné
22000 St-Briec
Téléphone/fax : 02 96 33 10 57
Site : <http://asso.wanadoo.fr/vivarmor>
Email : vivarmor@wanadoo.fr